



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil des Ministres s'est tenu le jeudi 09 septembre 2010, de 12H00mn à 12H45 mn au Palais de la Présidence de la République au Plateau, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République.

A – PROJETS DE DECRETS

A-1 Mesures générales

Le Président de la République a signé trois décrets portant ratification de deux accords de prêts et d'un don.

Le premier d'un montant de 4 milliards de FCFA a été conclu le 26 mai 2010, entre la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et la République de Côte d'Ivoire est destiné au financement du projet d'alimentation en eau potable du Nord-est d'Abidjan.

Le second prêt de 3,5 milliards de FCFA conclu le 20 juillet 2010 entre le Fond de l'OPEP pour le Développement International (OFID) et notre pays, est destiné au financement du projet de renforcement de la desserte en eau potable du Nord-est d'Abidjan.

Le troisième décret porte ratification de l'Accord de don additionnel d'un montant de 25 milliards de F CFA environ, entre l'Association Internationale de Développement (AID) et notre pays. Ce don est destiné au financement du projet d'urgence d'infrastructures urbaines.

A-2 Mesures individuelles

Au titre du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances

Le Président de la République a signé un décret portant nomination du Directeur des Affaires Administratives et Financières.

Au titre du Ministère de l'Education Nationale

Sur exposé du Ministre de l'Education Nationale, le Président de la République a signé un décret portant nomination d'Inspecteurs Généraux et d'Inspecteurs de l'enseignement secondaire chargés de l'Administration et de la Vie Scolaire.

Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Le Président de la République a signé deux décrets :

Le premier porte nomination du Président et du Vice-président de l'université de Bouaké

Le second décret porte nomination du Président et du Vice-président de l'université d'Abobo-Adjamé

Il convient de rappeler que ces décrets entérinent les élections qui se sont déroulées dans ces deux universités.

Au titre du Ministère des Nouvelles Technologies et de l'Information et de la Communication en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Président de la République a signé un décret portant nomination du Directeur des Affaires Administratives et Financières.

B- C O M M U N I C A T I O N S

Au titre du Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Salubrité Urbaine :
Le Président de la République a signé un décret portant nomination du Directeur de Cabinet.

Au titre du Ministère du Commerce :

Le Président de la République a signé un décret portant nomination du Directeur de Cabinet

Au titre du Ministère des Nouvelles Technologies et de l'Information et de la Communication

Le Président de la République a signé un décret portant nomination du Directeur de Cabinet

Fait à Abidjan, le Jeudi 09 septembre 2010

Pour le Conseil des Ministres

Le Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement